

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 2 (1873)
Heft: 7

Artikel: Journal d'un jeune instituteur [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL D'UN JEUNE INSTITUTEUR.

Dimanche matin. — La belle morale que j'ai entendue à travers la grille du confessionnal ! Il faut aller là pour apprendre à connaître la vie et à se connaître soi-même. Il faut aller là aussi pour comprendre tout ce qu'un cœur de prêtre renferme de bonté, de douceur, *de cœur*, car ce mot dit tout, en même temps que de sagesse et de science profonde. Aussi les ennemis du bien font-ils tout ce qu'ils peuvent pour éloigner la jeunesse du confessionnal ; tant qu'elle s'en approche, elle ne se laisse pas prendre aux mensonges et aux séductions de l'ennemi ; mais dès qu'on a pu l'en éloigner, elle est prête pour tous les désordres, elle devient une machine à révolutions.

Oui, la confession, bien mieux que les bibliothèques des anciens, est *le vrai trésor des remèdes de l'âme*. Les livres, plaisent, délassent, instruisent, consolent quelquefois ; la confession fait plus, elle décharge ; elle donne à l'âme les ailes du pur amour et des saintes ardeurs. Il n'y aurait pas aujourd'hui dans le monde tant de méchants et tant de misères, si, depuis un demi-siècle, on avait lu dix fois moins et si on s'était confessé dix fois plus.

(Soir). — Considéré longtemps les étoiles ce soir et réfléchi sur leur prodigieux éloignement de notre planète. Si des millions de lieues nous séparent de ces astres magnifiques qui semblent nous sourire, si d'autres étoiles sont encore des mille millions de fois plus éloignées que celles que notre faible vue nous permet de découvrir, si telle est l'immensité de l'espace et de la création, quelle doit-être l'immensité du Créateur ? et quelle doit être la puissance de Celui qui renferme toute cette immensité, qui tient tout ce vaste univers dans sa main ? L'imagination et tous les raisonnements se perdent à ces pensées ; mais on ne peut s'empêcher de se retourner avec compassion et pitié vers ces hommes, puissants dans le monde, mais atômes dans la Création, qui ont osé déclarer la guerre à Dieu en se flattant d'une grande victoire. Essayez, pauvres fous, essayez, mais tenez-vous bien !

Les astronomes nous disent que les étoiles sont autant de soleils autour desquels tournent *probablement* d'autres planètes. Comme ce probablement peint bien la science humaine, même

poussée aux derniers degrés de certitude possible! Que de réflexions à faire là-dessus! Mais mes pensées avaient pris une autre direction. Ces mondes, me dis-je, qui tournent autour des étoiles-soleils, sont-ils habités par des êtres semblables à nous? Si oui, ces êtres sont-ils aussi méchants que *leurs frères* de notre planète; se tuent-ils les uns les autres par centaines de mille pour l'égoïsme de quelques ambitieux couronnés; font-ils aussi des lois pour punir le voleur d'un ruban ou d'un rien, tandis qu'on publie la vertu et la gloire de ceux qui ravissent des millions destinés au soulagement des malheureux? Persécute-t-on aussi les prêtres par là, chasse-t-on les jésuites et les évêques ferme-t-on les écoles religieuses, les églises et les couvents?... Ah! en vérité, ce serait un saisissant spectacle que de voir, dans la même séance du Tribunal suprême, comparaître Bismark, Victor, Keller, Carteret, le pieux Guillaume, etc., chacun avec son pendant, son émule et imitateur d'un autre monde! Le grand Juge, me semble-t-il, n'aurait besoin pour les punir que de mettre les deux semblables en présence et de leur dire: Regardez-vous, connaissez-vous... » Mais j'ai devant moi un bandit, crieraient-ils tous, un monstre, un être digne de toutes les humiliations et de tous les supplices! — On n'est jamais mieux jugé que par ses pareils.

Lundi, 25. — J'avais résolu de ne pas commencer cette année l'école du soir, à cause du mauvais état de ma santé. Mais, sur les invitations pressantes de mes supérieurs et sur le désir vivement manifesté de quelques élèves, je me suis décidé à ouvrir cette école dès demain. Ce sera trop pour mes forces; mais comme dit la chanson :

Au bout du fossé la culbute
On ne meurt jamais qu'une fois.

Et on ne meurt que lorsque Dieu le veut ou le permet.

J'ai donc préparé aujourd'hui quelques matières pour mon cours d'adultes. Car ici, comme pour la classe du jour, il est important de tout bien disposer et arrêter d'avance. Si le maître a des hésitations, s'il est livré à la seule inspiration du moment pour le choix des devoirs et la succession des branches à enseigner, l'école languit, l'ennui et le sommeil gagnent toute la classe : vous avez perdu votre temps et dégoûté, pour toujours peut-être, quelques élèves de l'étude. Tristes résultats dont j'ai fait l'expé-

rience! Puisse-t-elle m'avoir rendu assez sage et assez courageux pour me mieux préparer à l'avenir!

Mais que faut-il enseigner à l'école de veillée? où est le programme de ces cours? quels sont les livres à y employer et qui doit les procurer! Autant de questions qui s'imposent à mon esprit. Les réponses viendront une fois, peut-être. En attendant, les jeunes instituteurs inexpérimentés tâtonnent, essayent d'une chose, puis d'une autre, réussissent quelquefois, se découragent souvent, se fatiguent toujours outre mesure et sans de grands résultats.... Mon avis est que, pour bien faire l'école du soir, il faudrait des livres, de bons livres d'histoire, des récits de voyages, des traités d'agriculture, quelques ouvrages résumant les principales questions scientifiques, etc.



CORRESPONDANCE.

Du Valais, le 25 juin 1873.

Monsieur le Rédacteur,

Le grand conseil du Valais, dans sa session de mai dernier, a adopté en seconds débats la nouvelle loi sur l'instruction publique. Comme vous l'avez déjà annoncé, cette loi réalise des progrès marquants dans la voie de l'instruction primaire. L'augmentation du traitement des instituteurs est, à mon avis, l'amélioration la plus importante. Quand les régents seront convenablement rétribués, nous en trouverons assez de capables et de dignes de la confiance des parents. Le dévouement platonique, le désintéressement absolu ont des bornes : ils peuvent aller jusqu'à certaines limites, mais pas plus loin. Avant de pouvoir bien enseigner, il faut pouvoir vivre.

Les autres changements de la nouvelle loi concernant les écoles primaires sont de peu d'importance, vu que les mêmes dispositions existaient déjà à peu près, soit dans l'ancienne loi, soit dans les règlements scolaires. L'essentiel est que ces dispositions ne demeurent pas une lettre morte, mais qu'elles reçoivent consciencieusement leur application.

Pour ce qui est de la prolongation des études à l'école normale, elle peut avoir son bon côté. Cependant la conviction de beaucoup de personnes sensées est qu'avec les écoles normales actuelles, on peut former d'excellents instituteurs ; des instituteurs suffi-